



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026068
RODP Réseaux Orange 2026**

Séance du 16 Septembre 2026

Le 1^{er} Juillet 2026, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire.

Présents : M GAUDRAT Didier, M DELIGEARD Arnaud, Mme LEBRE Amélia, M VIGNE Olivier, M DESBOUIS Serge, M DABLEMONT Guy, Mme QUESNOT Michèle, Mme CHOPIN Christine, M MONNET Jérôme, M PLAZA Kevin, Mme SOUFFERANT Anne-Laure, M PISSOCHET France, Mme FATAH Sandrine

Absents : Mme DEGIRAL Laurence, Mme BILLAUD Alicia.

Excusés : Mme DEGIRAL Laurence, Mme BILLAUD Alicia.

Pouvoirs : Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme LEBRE Amélia, Mme BILLAUD Alicia donne pouvoir à M PLAZA Kevin.

Secrétaire de séance : Mme QUESNOT Michèle.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 03 Septembre 2026

Date d'affichage de la convocation : 03 Septembre 2026

M DELIGEARD Arnaud et Mme LEBRE Amélia ne sont pas encore arrivés.

Comme chaque année, il convient de délibérer sur la somme due par ORANGE au titre de la RODP 2026.

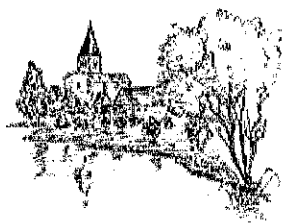
D'après les renseignements fournis par Orange, la formule de calcul est la suivante :

Réseau aérien : kms aérien x 40 € x coefficient d'actualisation 2026

Réseau en sous-sol : kms souterrain x 30 € x coefficient d'actualisation 2026

Coefficient d'actualisation 2026 : 1.63715

Millésime	Code région	TOTAL Artères aériennes (km)	Conduite multiple (km)	Câble enterré (km)	TOTAL Artères en sous-sol (km)
2026	D0	10,399	7,989	3,570	11,559



D'où :

Année	2026
Réseau aérien	$10.399 \times 40 \times 1.63715 = 680,99 \text{ €}$
Réseau souterrain	$11.559 \times 30 \times 1.63715 = 567,71 \text{ €}$
Total	1 248.70 €

Le total de la RODP au titre de l'année 2026 s'élève à 1 248.70 €.

Le Conseil Municipal approuve le calcul et le montant de la RODP pour 2026 et autorise le Maire à émettre le titre auprès d'ORANGE et à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Pour extrait conforme
Le Maire
Didier GAUDRAT

